

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N°1 LE 12/11/2019

Heure du début du conseil : 18h13

Personnes présentes :

Mme RAMON, enseignante de la classe PS/MS et directrice remplaçante, Monsieur ANTECH, enseignant remplaçant de la classe de CE2/CM1, Mme JUNIUS, Enseignante de la classe CM1/CM2, Mme TABARANI, Enseignante de la classe de CE1, Mme COURIVAUD et Mme THIERRY, Enseignantes de la classe MS/GS, Madame BOUCHET et Monsieur JEAN-JACQUES enseignants de la classe de CP, Mme DEL-BEN enseignante de PS/GS, Véronique SIMON enseignante EFIV. Madame SZENAK, Représentante de parents élus titulaire, Madame BERARD (Représentante de parents élus titulaire), Représentante de parents élus titulaire, Madame LE GUILLOUX Représentante de parents élus titulaire Madame LAGNES, Adjointe au Maire chargée de l'Education, Monsieur ROUCHY, CM délégué et Mme MADIOT représentante de l'Inspection.

Rappel rôle du conseil d'école : Le conseil d'école a pour rôle de réunir les représentants de la communauté éducative afin que chacun donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire. Il permet notamment aux représentants de parents d'élèves de prendre part aux décisions du conseil d'école et de permettre la liaison entre les familles et l'école.

+ Tour de table / présentation + signature fiche d'émargement

Rappel de l'Ordre du jour :

- **Présentation de l'équipe pédagogique**
- **Effectifs de l'année en cours, structure des classes et organisation de l'école**
- **Le règlement intérieur**
- **L'élection des parents d'élèves exclusivement par correspondance**
- **Le projet d'école 2018/2021**
- **L'exercice PPMS Attentat-Intrusion**
- **Les projets de l'école**
- **La coopérative scolaire**
- **Questions diverses des parents d'élèves élus**

1/ Présentation de l'équipe pédagogique

Classes de maternelle :

- **Classe de PS-MS :**
 - Mme Ramon du Lundi au jeudi / M. Antech le vendredi.
 - Atsem à plein temps : Mme Véronique Simon
- **Classe de PS-GS :**
 - Mme Anaïs Del-Ben
 - Atsem : Mme Laura Darwish le matin et de 15h00 à 16h30
- **Classe de MS-GS :**
 - Mme Maïté Thierry les lundis et mardis / Mme Nelly Courivaud les jeudis et vendredis
 - Atsem : Mme Stephanie Fereirra le matin / Mme Laura Darwish de 13h30 à 15h00

Classes d'élémentaire :

- **Classe de CP :** M. Xavier Jean-Jacques les lundis / Mme Sylvie Bouchet du Mardi au vendredi
- **Classe de CE1 :** Mme Delphine Tabarani
- **Classe de CE2-CM1 :** M. Frédéric Antech du lundi au jeudi / M. Olivier Delattre le vendredi

- Classe de CM1-CM2 : Mme Alix Junius
- Enseignante EFIV : Mme Véronique Simon Il est précisé que Mme Véronique Simon intervient 2 fois par semaine auprès des enfants du voyage : les mardis et jeudis matins.
- Stagiaire AED : Mme Morgane Semat qui sera sur l'école 8h/semaine pendant 3 ans. Elle sera principalement dans la classe de Mme Tabarani qui est sa tutrice mais sera également amenée ponctuellement à aller dans d'autres classes.

2/ Effectifs de l'année en cours, structure des classes et organisation de l'école

Repartition par niveau 2019-2020	
CYCLE I	79
PS	32
MS	19
GS	28
CYCLE II	68
CP	29
CE1	22
CE2	17
CYCLE III	42
CM1	23
CM2	19
TOTAL	189

Effectif Total 189 élèves dans l'école. (Pour rappel l'année dernière : 180)

Maternelle : 79 enfants (l'année dernière 74)

Elémentaire : 110 enfants (l'année dernière 106)

Structure des classes :

Repartition par classe 2019-2020	
PS/MS - 19/7	26
PS/GS - 13/15	28
MS/GS - 12/13	25
CP	29
CE1	22
CE2/CM1 - 17/13	30
CM1/CM2 - 10/19	29
TOTAL	189
Repartition par dispositif 2019-2020	
PAI	4

Organisation des séances d'activités physiques :

Les maternelles utilisent la salle de motricité tous les matins. 9h30-10h00 pour la classe de PS/MS, 10h00-10h30 pour la classe de PS/GS et de 11H00 -11H30 pour la classe de MS/GS.

Les élémentaires pratiquent les activités physiques en extérieur dans la cour, au gymnase ou éventuellement au stade de la commune qui peut être utilisé après une demande en mairie.

La classe de CE2-CM1 se rend à la piscine intercommunale de Claye Souilly le vendredi de 13h55 à 14h35 du 9 Sept au 29 Nov. La classe de CM1-CM2 du 2 Dec. Au 27 Mars. Et la classe de CE1 du 30 Mars au 26 Juin.

Un parent d'élève questionne sur la décharge de la directrice après son congé maternité. Elle demande qui assurera la classe le vendredi en classe de CE2/CM1 ? La directrice lui répond que Monsieur Delattre continuera à assurer le même jour de décharge (vendredi) jusqu'à la fin de l'année scolaire.

3/ Le règlement intérieur

Le règlement intérieur a été joint à l'invitation au conseil d'école.

1/ Lecture du RI. Passages rajoutés sont soit surlignés soit dans les encadrés.

Madame Ramon demande à Madame Madiot si elle souhaite qu'une lecture complète du RI soit faite. La réponse est non.

Les parents d'élèves questionnent sur les jeux dans la cour. Est-ce que cela se passe bien ? Les enseignants répondent que les jeux de cour sont bénéfiques pendant la récréation. Ils rappellent que certains jeux ne sont pas autorisés (exemple lance pierre) mais que cela est géré au cas par cas.

Une maman d'élève relate un souci survenu sur le temps de cantine : une élève aurait reçu une balle en cuir sur le visage. La mairie confirme que ces balles ne seront plus utilisées à l'école.

Mme Madiot précise qu'il faudrait peut-être rajouter dans le règlement intérieur que depuis la dernière loi l'école est obligatoire dès 3 ans. Mme Ramon en prend note. Mme Madiot va se rapprocher de l'Inspectrice pour savoir s'il faut rajouter cette information. Elle reviendra vers la Directrice ultérieurement pour confirmer ce point. Mme Madiot demande si les parents d'élèves voient un inconvénient à ce rajout ? La réponse est non.

2/ Vote du Règlement Intérieur.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

4/ L'élection des parents d'élèves exclusivement par correspondance

arrêté du 19 août 2019

« le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école. »

Suite à l'arrêté du 19/08/2019 il est possible de procéder à l'élection des parents d'élèves par un vote exclusivement par correspondance. Le changement des modalités de vote pour l'élection des parents d'élèves doit se faire en conseil d'école.

Un vote est proposé à main levée pour savoir qui est pour un vote aux élections de parents d'élèves exclusivement par correspondance. Mme Ramon explique qu'il n'y aurait plus de permanence dans ce cas.

Les parents d'élèves tiennent à rappeler qu'un nombre de parents ne votent pas correctement. Certains rayent ou entourent les noms. D'autres mettent le nom de l'enfant sur l'enveloppe au lieu de mettre le leur ou écrivent sur la mauvaise enveloppe. Les parents d'élèves précisent qu'il y a eu entre 22 à 24 bulletins de vote qui n'ont pas pu être pris en compte car ils sont mal remplis. Ils se questionnent sur comment mieux expliquer le fonctionnement du vote l'année prochaine.

Mme Ramon propose que les enseignants expliquent eux-mêmes les modalités de vote lors de la réunion de parents à la rentrée scolaire et/ou qu'un mot explicatif soit ajouté dans le cahier rouge au moment voulu.

Le vote par correspondance est voté à l'unanimité.

5/ Le projet d'école 2018/2021

Le projet d'école est un outil de travail qui a pour but d'assurer la cohérence des actions conduites au sein de l'école pour favoriser la réussite scolaire des élèves.

L'équipe enseignante a élaboré un projet d'école pour la **période 2018/2021**. Il comporte **2 orientations** :

- ✓ **Améliorer les performances des élèves en orthographe.** Les objectifs sont de mémoriser des mots outils, mémoriser et investir les règles d'orthographe et de grammaire, maîtriser le langage oral en enrichissant le lexique et la syntaxe.
- ✓ **Développer le respect et l'esprit citoyen des élèves.** Les objectifs sont d'amener les élèves à s'entraider et à se respecter mais aussi à mener des actions citoyennes.

Un parent d'élève a une remarque sur la 1ère orientation du projet d'école. Elle dit que cela doit être compliqué de travailler ce point (améliorer les performances des élèves en orthographe) avec le nombre très important d'élèves par classe. Cela lui semble un peu ambitieux notamment en CP où la lecture prend beaucoup de place.

6/ L'exercice PPMS Attentat-Intrusion

Un exercice PPMS Attentat intrusion a été réalisé le **vendredi 18/10/2019**. Le scénario était que des individus armés sont entrés dans l'école. J'ai lancé le signal au RDC (3 coups de sifflets) et le signal a été relayé à l'étage par M. Delattre. Tout le monde a entendu le signal. Mme le Maire, Mme Le Guilloux et Mme Flih (Responsable des Services de la Mairie) ont été observatrices.

Il y a eu 3 classes particulièrement bruyantes : la classe de CP, la classe de CE2-CM1 et la classe de CM1-CM2. Des bruits de chaises qui se déplacent, de chuchotements, d'enfants en mouvement ont été entendus. Il faudrait réfléchir à une sensibilisation plus importante des élèves pour qu'ils fassent un effort supplémentaire pour être silencieux.

Certains parents se demandent s'il est judicieux de prévenir les enfants car certains prennent cela pour un jeu et sont donc bruyants. Ils aimeraient voir le comportement des enfants en situation proche de la réalité. Ils demandent si un autre exercice sera fait sans prévenir les élèves ? Madame Ramon répond que non mais ajoute que les élèves seront davantage sensibilisés la prochaine fois. En maternelle, les enseignants ne parlent pas d'attentats aux enfants. Ils tournent l'exercice sous forme de jeu de cache-cache. Cela ne provoque ainsi aucun stress aux enfants.

Mme Le Guilloux demande à la mairie de poser du silicone autour des fenêtres de la classe de Mme Tabarani pour éviter le claquement de celles-ci lorsque la porte est ouverte.

La porte qui ferme la salle des maîtres a son battant qui peut s'ouvrir de l'extérieur, une demande de travaux a été faite pour la bloquer comme cela a été fait pour la classe 3.

7/ Les projets de l'école

1. Photo de classe de groupe

La photo de classe a eu lieu le mardi 1^{er} octobre. Les photos peuvent être commandées jusqu'au 22 Novembre.

2. Rencontre course longue

Toutes les classes d'élémentaire ont participé à la rencontre course longue organisée par la circonscription. La rencontre a eu lieu le lundi 14/10/2019. La distance parcourue par les élèves est de 296km.

3. Opération chocolats

Nous avons reconduit l'opération de vente de chocolats. 25% des ventes seront reversées à la coopérative. Il était possible de commander en ligne jusqu'au dimanche 10/11/2019.

4. Sortie à la ferme Hi Han à Roissy en brie

Les classes de PS/GS de Mme Del Ben et de PS/MS de Mme Ramon sont sorties à la ferme Hi Han de Roissy en brie. Cette sortie a été offerte aux élèves par la municipalité et les enseignantes la remercient.

5. Semaine du goût

La classe de PS/GS de Mme Del Ben a travaillé autour de la pomme : lecture, chants, sciences, dégustation et fabrication de compote de pommes.

La classe de PS/MS a participé à la semaine du goût en continuité avec la cantine. Cette année les différentes régions de France était à l'honneur. Les élèves ont dégusté des spécialités de chaque région (fruits, légumes, fromages ou pâtisseries). Les élèves ont également travaillé sur la carte de France pour nous situer et situer les autres régions.

6. Musée du quai Branly

La classe de MS/GS de Mme Courivaud se rendra au musée du quai Branly le 5 Dec. 2019 pour une visite guidée. Le coût de la sortie sera couvert par le budget mairie et la coop de l'école. Madame Courivaud précise que la sortie sera surement reportée en raison des grèves.

7. Projet de classe découverte pour la classe de MS-GS

Mme Courivaud présente son projet de classe découverte sur le thème Nature et Ferme au mois de mars. Ce séjour aurait une durée de 3 jours. La mairie a reçu le projet mais n'a pas voté le budget (le budget est généralement voté en mars-avril). Mme Courivaud précise que le devis est valable jusqu'au 15 novembre. Elle souhaiterait une réponse rapide. La mairie souhaiterait faire une subvention mais elle trouve le budget conséquent pour 3 jours. Le budget est d'environ 267 euros par enfant, soit un total d'environ 6600 euros (avec le car).

La représentante de la mairie trouve difficile de s'engager à un financement alors que c'est une année d'élection municipale. Mme Courivaud pense qu'elle devra donc annuler le projet par rapport aux délais imposés (8 semaines hors vacances scolaires pour l'IEN). Elle souhaiterait une réponse avant mi-décembre maximum. Les représentants de la mairie vont se pencher sur la question pour voir ce qu'ils peuvent faire. L'enseignante reste en attente du retour pour faire une réunion avec les parents ou annuler.

8. 2 Sorties avec atelier de fabrication de la farine et du pain en période 3 pour la classe de PS-MS :

- **Le 30/01 : Moulin Russon** Bussy saint Georges pour une Visite du moulin et un atelier de fabrication de la farine.
- **Ferme de Saint Hilliers** : Atelier de fabrication de pain.

9. Mise en place d'actions en faveur de la biodiversité et du développement durable

Dans la dernière circulaire EDD 2019 pour la mise en place de mesures indiquées dans la circulaire nationale du 27/08/2019 intitulée « Nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable EDD 2030 » ; il nous est demandé de mettre en place des actions pérennes en faveur de la biodiversité et du développement durable dès cette année.

La classe de PS/MS avec l'aide d'élèves de la classe de CM1/CM2, vont installer des nichoirs dans l'enceinte de l'école et fabriquer des mangeoires pour les oiseaux. Nous avons commencé à peindre les nichoirs ce jour. Les CM1/CM2 prépareront un exposé sur les oiseaux en Ile de France et nous observerons les oiseaux qui survolent l'école pour tenter de les reconnaître.

Il est également prévu de développer le jardin de l'école à côté de la cantine au prochain printemps, des outils de jardinage pour les enfants ont été commandés.

Les élèves de la classe de PS/MS fabriqueront des maisons à insectes. Une sortie sera prévue en période 4 au parc de la poudrerie pour un atelier de fabrication de maisons à insectes. Nous en installerons dans l'enceinte de l'école.

Il y aura également l'opération « Nettoyons la nature » qui sera renouvelée au mois de mars prochain pour toutes les classes. Les élèves apprendront à trier les déchets.

8/ La coopérative scolaire

Il restait 1639,09€ en début d'année. Les dons des parents ont permis de récolter 2401,20€, soit un total de 4040,29€. A ce jour, après le paiement de l'adhésion à l'OCCE (464,60€) l'achat de matériel pour les malles PPMS et le remboursement des frais avancés par les enseignantes pour les livres photos de l'année passée, il reste 3165,71€.

Les parents d'élèves souhaiteraient que les photos individuelles soient faites avant les fêtes de fin d'année pour que les familles puissent acheter des photos comme cadeaux de Noël. L'équipe enseignante semble favorable à cette idée. Jusqu'à aujourd'hui les photos individuelles et de classe étaient faites séparément car cela permettait de meilleurs bénéfices pour l'école

La photo individuelle est cette année prévue en mars 2020.

Les parents d'élèves aimeraient que l'on précise le pourcentage de bénéfice pour l'école lors des ventes, notamment pour la vente des chocolats. Une partie des sorties est financée avec ces projets mais certains parents ne le savent pas. Cela permettrait par exemple d'alléger le coût de la classe découverte de Mme Courivaud.

9/ Questions diverses des parents d'élèves élus

Les parents d'élèves élus ont indiqué à la directrice ne pas avoir de questions. Il n'y a pas de questions.

Un parent d'élève ajoute qu'il n'y a pas de question mais une inquiétude des parents sur les effectifs de classe. Les familles sont déçues que la classe n'ait pas été ouverte alors qu'une pétition avait été faite et que les classes se retrouvent surchargées. Mme RAMON précise que c'est le nombre d'élèves sur la totalité de l'école le jour de la rentrée qui a été pris en compte pour refuser cette ouverture conditionnelle et qu'il y a un certain nombre d'élèves

de la communauté du voyage absents à la rentrée qui arrivent en cours d'année. Ces arrivées en cours d'année ne sont pas comptabilisées pour l'ouverture de classe.

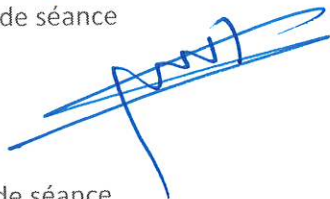
Les parents d'élèves tiennent à ajouter qu'ils aimeraient plus de souplesse sur l'horaire pour assister au conseil d'école (exemple tolérance de 15 minutes de retard).

Fin du conseil d'école à 19H

Marie-Claude SZENAK P/O des représentants des parents d'élèves



RAMON Justine, Présidente de séance



Sylvie BOUCHET, Secrétaire de séance

